

essentiel. Je tiens à louer leur esprit objectif, leur sincérité et leurs efforts de conciliation. Il existe un sous-comité qui étudie les problèmes liés à l'interdiction des essais nucléaires; nous aurions voulu y voir siéger les trois puissances nucléaires et quelques-unes des autres nations, mais on n'a pu en venir à une entente et, à l'heure actuelle, cet organisme ne comprend que les délégués de trois États.

Mesures collatérales

Il existe aussi un comité plénier des mesures collatérales, né d'une initiative canadienne. Il nous avait semblé en effet que certaines questions ne s'inscrivaient pas, rigoureusement parlant, dans le cadre du traité sur le désarmement, mais qu'on pourrait les étudier, pour ainsi dire, parallèlement et sans délai. Cette formule pourrait frayer la voie, pensions-nous, à une entente élargie. La première de ces questions avait trait à la propagande de guerre et à une déclaration dirigée contre les pays qui en faisaient usage. Le comité plénier en arriva à un accord sur ce point, et les Soviétiques entérinèrent cette entente. Sans doute, ergotèrent-ils sur certains termes, demandant qu'on ajoute ceci ou qu'on retranche cela, mais on finit tout de même par s'entendre.

La veille même du jour où l'accord devait être approuvé en session plénière, on apprenait de Moscou que quatre ou cinq conditions supplémentaires devaient y être ajoutées, dont toutes, évidemment, se rattachaient à la guerre froide, de sorte qu'elles rendaient l'accord impossible. Et c'était là un très bon exemple que donnait Moscou de sa façon de laisser en plan son propre négociateur. La personne en cause était M. Zorin, qui avait connu une expérience analogue quelques semaines avant à New-York.

Espace intersidéral

En ce qui concerne ces mesures collatérales, il y en a trois qui feront l'objet d'une étude. Une mesure vise à interdire le lancement d'armes de destruction massive à partir de l'espace intersidéral. C'est une mesure d'inspiration canadienne. En mars dernier, soit il y a environ un an, lorsque ce Comité des mesures collatérales a été créé, nous avons formulé une déclaration selon laquelle on ne devait pas employer d'armes de destruction massive à partir de l'espace intersidéral, c'est-à-dire que ces armes ne devaient pas être lancées à partir de l'espace intersidéral. Eh bien, cette déclaration a plongé tout le monde dans l'étonnement. Je veux dire qu'on l'a pas mal discutée et qu'elle n'a pas été acceptée avec le moindre enthousiasme par certains des plus grands pays. Enfin, les Soviétiques ont dit ne pas vouloir discuter de la question, préférant en décider par voie de négociation, en rapport avec le traité. De toute façon, c'est là une question qui, nous l'espérons, sera étudiée par ce Comité des mesures collatérales.

Une autre proposition portait sur une mesure visant à réduire le risque de guerre par accident, mauvais calcul ou défaut de communication. On a fait certaines propositions en vue de diminuer le risque d'une guerre déclenchée par accident en améliorant les communications entre les gouvernements, en donnant pré-